

À la recherche du mot juste

Jean Dalpé

Volume 56, numéro 4, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104671ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104671ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dalpé, J. (1989). À la recherche du mot juste. *Assurances*, 56(4), 611–618.
<https://doi.org/10.7202/1104671ar>

À la recherche du mot juste

par

Jean Dalpé

1. *Lecteur, lecture*

Au cours du siècle dernier, à l'Institut canadien de Montréal, on présentait le conférencier comme un *lecteur* ; ce qui était la traduction littérale de *lecturer*. Je m'en suis moqué déjà, mais voici que dans le très beau livre d'André Maurois intitulé *L'histoire de la France*, on présente D'Alembert donnant une *lecture* devant les hôtes de Mme Geoffrin, en 1755. Si le mot *lecture*, employé à l'Institut canadien, était français, par contre, le *lecturer* est devenu le professeur, qu'il soit titulaire, agrégé ou chargé de cours. De nos jours, il est surtout le conférencier et la lecture est devenue une conférence.

611

2. *S.I.D.A. ou sida ?*

Parce que le premier mot correspond à une contraction de *Syndrome Immuno-Déficitaire Acquis*, jusqu'ici on a présenté la maladie non mortelle mais grave sous la forme d'un sigle. D'un autre côté, comme on l'emploie de plus en plus, on a tendance dans certains milieux à la décrire comme étant le *sida*. Pourquoi pas ? Et pourquoi vouloir absolument présenter le mot sous la forme d'un sigle ? Dans l'*Encyclopédie Médico-Chirurgicale*, on supprime les points, mais on écrit encore SIDA. Par ailleurs, dans le *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* de 1985 (tome 9), on lit ceci : « L'agent du sida semble être un rétrovirus ». Et pourquoi pas, encore une fois, puisqu'on n'écrit pas *cancer* avec une majuscule, non plus que *tuberculose*. On dira que le cas n'est pas tout à fait le même, puisqu'il s'agit d'un long mot composé. D'un autre côté, son emploi est devenu si fréquent qu'on peut supprimer la majuscule et les points et s'en tenir à un nouveau mot.

3. *La monétique*

On entend par là les opérations monétaires ou de crédit qui sont faites à l'aide de cartes spéciales, dites à *micro-processeur* ou *cartes à*

puces. Elles permettent au client de payer plusieurs genres de comptes à l'aide de la carte, dont les indications sont recueillies grâce à l'électronique et à l'informatique. De cela est né ce nouveau mot qui est assez agréable à l'oreille. S'il doit être considéré comme un mode de règlement utile, on doit aussi en craindre les risques, dont le brouillage et le vol sont les principaux.

4. *Onéreux*

612

J'ai déjà cherché à établir la différence entre *coûteux* et *dispendieux*⁽¹⁾. Mais voilà qu'un lecteur me demande la différence entre ce mot et *onéreux*. D'après le dictionnaire, on veut d'abord dire « qui est à charge, qui est incommode, pénible ». Le sens est aussi « qui impose des frais, des dépenses ; qui est cher ». On peut donc dire qu'*onéreux* tient à la fois de *coûteux* et de *dispendieux*.

Comme la langue française est difficile ; si elle est d'une très grande précision, on doit admettre à l'occasion une certaine imprécision. Gardons donc *onéreux* comme synonyme puisque les antonymes sont *bénévole, gracieux, gratuit, avantageux, économique*.

5. *Quétaine*

Il y a là un canadianisme, mais pas de mauvais aloi, nous semble-t-il, si l'on s'en tient strictement à l'euphonie.

Quelle en est l'origine ? Nous laissons à plus savant que nous le soin de le dire. Pour le moment, apportons simplement cette anecdote qui nous vient d'un Mascoutin. À Saint-Hyacinthe, c'est-à-dire à Maska, comme on l'appelait il y a bien longtemps, il y a une famille qui s'appelle *Queting*, qui se vêt bien mal et qui donne l'impression d'un désordre complet. Par la vertu de l'usage, *Queting* se transforme en *quétaine*. Faut-il vraiment le croire ? Nous ne le pensons pas, puisque *quétaine* ne veut pas dire *négligé* mais *fantaisiste, bizarre, pas très valable, un peu miséreux, un peu vieillot, sans aucun charme*.

De son côté, M. Léandre Bergeron, dans son *Dictionnaire de la langue québécoise*, donne la définition suivante : « Se dit de vêtements, d'ornements, etc. voyants ou vieillots. Se dit de personnes qui ne sont pas à la mode de celui qui parle ».

(1) Dans le numéro d'avril 1988, page 123.

Il y a là un autre exemple de l'imprécision de ces termes créés, un jour, sans que personne ait véritablement autorité pour en préciser le sens.

6. Les industries de la langue

Ne faut-il pas ne pas avoir le sens du ridicule pour donner un pareil titre à un colloque sur la terminologie qui aura lieu à Paris, les 19 et 20 janvier 1989 ? Et pourtant, comme les sujets sont variés et intéressants ! Qu'on en juge par les trois thèmes principaux que voici :

- terminologie et informatique linguistique,
- terminologie et traduction assistée par ordinateur,
- terminologie et dictionnaires.

613

Encore une fois, comment peut-on intituler une étude aussi intéressante de pareille façon ?

7. Faisabilité

S'emploie, même s'il n'est pas beau. Si l'on dit : « Cette chose est faisable », pourquoi n'emploierait-on pas le terme *faisabilité* pour se demander dans quelle mesure, à quel coût et avec quels moyens on peut la réaliser ?

8. Réaliser

Ai-je écrit déjà, dans cette chronique, qu'on doit éviter de confondre *réaliser* (mot français) et *to realize* (verbe anglais), l'un permettant d'exécuter une chose et l'autre d'en comprendre et d'en imaginer la portée, le sens. Voilà encore un exemple où le français et l'anglais ont bifurqué.

9. Responsabilisation

Dans un rapport financier récent, on trouve « responsabilisation des souscripteurs ». Le mot est-il courant ? Peut-être, même si on ne le trouve pas dans le dictionnaire le plus récent. Que veut-on dire par là ? Il semble que les souscripteurs aient pris conscience de leurs responsabilités, c'est-à-dire qu'ils sont revenus à une meilleure conception de leur fonction.

Doit-on employer ce néologisme assez laid ? Oui, si l'on veut aller au plus pressé et le plus rapidement possible ; non, si l'on cherche à donner un sens à sa pensée en évitant d'aller trop loin.

10. Traduction littérale

614 Les méfaits de la traduction littérale sont connus. En voici un exemple. Monsieur *** (anglophone) veut demander à une vieille dame si elle a froid. Il lui dit : « Êtes-vous froide ? » Devant l'attitude de la vieille dame, il avoue : « Je crains d'avoir commis là un *blunder* ». En effet, comme quoi le français préfère la forme active à la forme passive. *Avoir* froid se demande, mais pas *être* froid, ce qui peut vouloir dire être frigide. Ce n'était sûrement pas le sens que Monsieur *** voulait donner à sa question.

11. OPA

Une OPA, en termes boursiers, cela veut dire une *offre publique d'achat*. Si nous mentionnons ce terme ici, c'est qu'il donne lieu depuis quelques années au Canada, mais surtout aux États-Unis, à de fréquentes opérations qui se traduisent généralement par une hausse substantielle de la valeur en bourse. Il est impossible de dire exactement dans quel domaine la chose se pratique, en particulier, car il y a là des poussées de fièvre collective un peu partout ; on peut les approuver ou les désapprouver, mais elles font partie d'un ensemble d'opérations essentielles à la liberté des échanges. Notons simplement qu'elles entraînent souvent des affaires de très grande importance qui ont tendance à bouleverser les cotes boursières ; elles sont parfois déraisonnables, mais on ne peut ou ne veut les empêcher, pourvu qu'elles soient faites suivant des règles bien déterminées que précisent les entreprises de contrôle qu'un peu partout on a imaginées pour maîtriser ou, tout au moins, pour ordonner les affaires de Bourse.

12. *Poison Pill*

Surtout ne pas chercher à traduire, car il y a là une autre expression venue des États-Unis, qui exprime non pas ce que les mots permettraient d'imaginer, mais le sens que la pratique boursière leur a donné. Voici la définition de *Barron's Finance Dictionary* :

“A strategic move by a take-over target to make its stock less attractive to an acquirer.”

On est loin du sens qu'on peut accorder, au premier abord, aux mots *Poison Pill*. Il ne s'agit pas d'un comprimé pour se donner la mort, d'une pilule empoisonnée (comme disent certains), mais de l'antidote d'un mal qui répand la terreur parmi les membres de certains conseils d'administration. C'est ainsi qu'au Canada, la compagnie *** a réagi violemment à une menace de prise de contrôle (OPA), par une série de mesures préventives qui diminueront plus ou moins la valeur de ses actions, détenues par un très grand nombre de gens, tout en augmentant le capital souscrit ; ce qui rend difficile, ou presque impossible, le coup de file.

Récemment, il y a eu un autre cas, celui du groupe ***. Autorisée par les actionnaires, la manoeuvre était telle que si elle a rendu impossible la prise de contrôle, elle a affaibli la compagnie au point d'exiger la fermeture d'un certain nombre d'usines. Le remède peut donc être pire que l'OPA.

Assez curieusement, il y a là un autre exemple d'une expression vulgaire attribuée à une opération financière d'envergure, qui entraîne des capitaux importants et des intervenants en nombre limité. On pense ici à la stupidité de ceux qui ont dénommé l'extraordinaire appareil qu'est l'ordinateur : *hardware*, pour ce dernier et *software*, pour ses produits.

13. Le *châr*

Le mot est français, mais il est écrit sans accent circonflexe. Si nous le mentionnons ici, c'est pour montrer comment on le prononce (encore, hélas !) au Canada français, dans certains milieux. En France, il indique soit une « voiture rurale, tirée par un animal, à quatre roues et sans ressorts », soit un « chariot », soit une « charrette », suivant le dictionnaire. Il s'applique également dans le sens de « char funèbre », de « char de combat, d'assaut ». On dit, par exemple, un « régiment de chars ».

Le mot ne devrait pas s'appliquer dans le sens d'un convoi de chemin de fer, d'un train (« des gros chars ») et, à plus forte raison, on ne doit pas l'employer pour une voiture automobile. « Mon char », entend-on dans un certain milieu, alors que si l'on veut parler français, il faudrait dire « ma voiture » ou « mon automobile ». On se croit revenu bien loin en arrière avec cela, mais n'annonçait-on pas ainsi récemment, dans un journal, la gamme des voitures d'une

grande marque ? On nous dira peut-être qu'en Écosse, on emploie l'expression « char à bancs », mais là il s'agit justement d'une voiture à cheval, avec laquelle on transporte un nombre plus ou moins grand de personnes. Ce n'est pas une raison pour justifier un mot dont nous croyions nous être débarrassés petit à petit, mais qui refait surface dans un certain milieu, encore une fois, ou tout au moins dans la publicité d'une grande marque. Quand comprendra-t-on que, comme pour la bière, en publicité, il ne faut pas descendre au plus bas niveau sous le prétexte d'être compris par le plus ignare ou le plus grossier. C'est l'indispensable nivellement par le bas, dira-t-on ? Mais non !

616

14. *Mise en marché*

C'est ainsi que certains traduisent *marketing*, au Canada français. Pourquoi ne pas dire *la vente*, tout simplement, *l'étude du marché* (selon le cas), ce qui permettrait de parler français. Je sais que *vente* n'a pas le prestige de *marketing*, à qui l'on fait comprendre l'ensemble des études et des recherches qui mènent à la vente. Mais pourquoi s'acharner à faire dire à *marketing* beaucoup plus qu'il ne paraît vraiment ?

Je suis entêté en revenant périodiquement sur le mot *marketing* ? Non ! Je cherche à simplifier les choses, tout en tenant compte de la réalité. C'est aller à contre-courant ? Assurément, mais qui, dans sa vie, ne l'a pas fait avec, il faut l'admettre, un résultat plus ou moins positif.

15. *Brume, brouillard, bruine et crachin*

Entre la *brume* et le *brouillard*, la différence est faible, mais elle existe, semble-t-il. Un jour que nous devions atterrir au Bourget parce qu'Orly était fermé, je dis à l'hôtesse : « C'est sans doute à cause de la *brume* ». Elle me répondit : « Non, dites plutôt le *brouillard* ». Consulté, le dictionnaire ne semble pas faire de différence bien radicale entre les deux. Et cependant il y aurait, paraît-il, une question sinon d'intensité, du moins d'origine. Pour la pointilleuse hôtesse, l'un provenait de l'intérieur du pays et l'autre de la mer. La distinction ne semble pas reconnue par *Robert*. Celui-ci définit en effet la *brume* comme un *brouillard léger* (« visibilité supérieure à 1 km, pour les météorologistes »). *Robert* a raison. Voici, en effet, quelques

précisions que nous apporte le *Nouveau Cours de navigation des glénans*⁽²⁾ :

« Les météorologistes disent : *brouillard*, quand la visibilité au sol est inférieure à 1 km. Ils parlent de *brume* quand la visibilité s'étend de 1 à 2 km. Les marins, quant à eux, parlent de brume dans tous les cas. Rien n'est très clair en ce domaine. »

Et le manuel ajoute :

« Les brouillards et les brumes que nous connaissons en mer sont liés à des phénomènes d'advection et de rayonnement. »

Au Canada, on semble reconnaître la *brume de front chaud*, la *brume de radiation* et la *brume d'advection*.

617



Quant à la *bruine*, il s'agit d'une « petite pluie très fine qui résulte de la précipitation du brouillard ». Avec le *crachin*, on se trouve devant une « pluie fine et serrée » : terme qui vient de l'Ouest de la France, c'est-à-dire de la Manche ou de la mer du Nord.

16. *Société canadienne*

Au premier abord, l'expression ne semble souffrir aucun inconvénient. S'il s'agit d'une société canadienne appartenant à des capitaux canadiens, l'appellation est très simple, on se trouve en effet devant une *société canadienne* pure et simple. Par ailleurs, la compagnie peut appartenir partiellement à des étrangers mais surtout à des nationaux. Dans ce cas, certains suggèrent *société à propriété canadienne*. N'y aurait-il pas d'autres appellations correspondant davantage à l'esprit du français ? Ainsi, il y aurait *société d'appartenance canadienne* ou encore *société appartenant majoritairement à des Canadiens*. L'expression est longue, mais c'est peut-être celle qui rend le mieux l'idée.

17. *Un problème de logistique*

L'auteur de l'article parle ainsi des difficultés qu'il aura à loger cinq mille personnes au cours d'un banquet donné à Trois-Rivières en l'honneur de M. Maurice Duplessis. Au lieu d'employer un terme militaire, n'aurait-il pas pu écrire tout simplement : *un problème d'espace et de ravitaillement* ? Cela aurait été beaucoup plus précis.

⁽²⁾ Librairie du Seuil, Paris.

En effet, d'après notre vieil ami le dictionnaire, *logistique* veut dire : « Art de combiner tous les moyens de transport, de ravitaillement et de logement des troupes ».

● n est bien loin, n'est-ce pas, d'un mot qu'a prévu l'art militaire et non de ce lieu capable de satisfaire Monsieur Duplessis, lequel n'aimait pas les demi-succès en politique.

18. *Ego*

618

En psychanalyse, note le dictionnaire, c'est le moi. En partant de là, le jargon boursier a créé l'*ego* et, au pluriel, *les egos*, pour qualifier les fortes personnalités qui se heurtent dans leurs affaires. C'est ainsi qu'à l'occasion d'une prise de contrôle, en bourse, on écrit : « Trois *egos* s'opposent ». Il y a là trois brasseurs d'affaires qui se combattent pour mettre la main sur un groupe d'entreprises particulier.

19. *Tabagie, tabagisme*

Pour indiquer un marchand de tabac, assez souvent, on emploie le mot *tabagie*. De là on est passé à *tabagisme*, c'est-à-dire, semble-t-il, l'habitude que certaines gens ont de fumer. Je pense qu'il faut signaler que *tabagie* n'a pas du tout le sens d'un magasin de tabac, mais celui d'un établissement où l'on fume, qu'il s'agisse de tabac ou d'autre chose.

Il s'agit là, me semble-t-il, d'un canadianisme qui n'a pas du tout droit de cité, car il indique, dans le français international, autre chose qu'un simple magasin de tabac ou qu'une habitude plus ou moins tenace.